

COMPAGNIE AGRICOLE COMMERCIALE, INDUSTRIELLE MAROCAINE (C.A.C.I.M.)

Société an., 4 septembre 1913, p. 50 ans.

CONSTITUTION

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 24 septembre 1913)

C. A. C. I. M., Compagnie agricole, commerciale et industrielle marocaine, au capital de 200.000 francs divisé en 2.000 actions de 100 francs. — Il a été créé 2.000 parts de fondateur, dont 1.000 ont été attribuées à M. Legard et 400 aux premiers souscripteurs à raison de 1 part pour 5 actions. — Siège social à Paris, 65, rue de la Victoire. — Conseil d'administration : MM. Avon, [Hippolyte] Bardon [pdt Cie d'études en Afrique], Fondère ¹, [Julien] Herbé [polytechnicien, adm. Cie d'études en Afrique], Paquier, Racine et Pragon. — Statuts déposés chez M^e Rocagel et extrait publié dans les *Petites Affiches*, du 24 septembre 1913.

AEC 1922-469 — C^{ie} agricole, commerciale, industrielle marocaine, 65, rue de la Victoire, PARIS (9^e).

Capital. — Sté an., f. le 4 sept. 1913, 200.000 fr. en 2.000 act. de 100 fr.

Objet. — Toutes opérations agricoles, commerciales et industrielles au Maroc.

Conseil. — MM. [Alphonse-Hyacinthe] Fondère, présid. ; J[ulien] Herbé, admin. dél. ; H[ippolyte] Bardon [pdt Cie d'études en Afrique], L. Paquier, [Michel] Hoffmann ², adm.

COMPAGNIE AGRICOLE COMMERCIALE, INDUSTRIELLE MAROCAINE (C.A.C.I.M.)

S.A. au capital de 0,2 MF.

Siège social : Paris, 65, r. de la Victoire

Registre du commerce : Marseille, n° 21.283

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 496)

Conseil d'administration

composé de 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 20 actions.

FONDÈRE (Alphonse), 64, r. de la Victoire, Paris ; pdt ;

BARDON (Hippolyte), 9, r. du Colonel-Bonnet, Paris ;

HERBÉ (Julien), 22, r. de Tocqueville, Paris ;

PAQUIER (L.), 20, r. Saint-Sulpice, Paris ;

¹ Alphonse Fondère (Marseille, 1865-Addis-Abéba, 1930) : président des Messageries fluviales du Congo et d'Afrique et Congo. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Messageries_fluviales_Congo.pdf

² Michel Hoffmann (du groupe Fondère-Guynet) : administrateur d'Ergho, à Casablanca.

HOFFMANN (M.), 64, r. de la Victoire, Paris.

Commissaire aux comptes
SUPERVILLE (Maurice)³, 2, r. Meyerbeer, Paris.

Objet. — Ttes ops se rapportant directement ou indirectement à l'expl., la fab., le commerce, la mise en œuvre de matériaux de construc. au Maroc et, plus généralement, ttes études p. l'obtention de concessions en ts pays.

Capital social. — 0,2 MF en 2.000 act. de 100 fr.
Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 6 % d'intérêt aux act. Le surplus : 10 % au conseil. Le solde, après tous amortissements, aux act.

Le coton au Maroc
par Édouard Néron,
sénateur de la Haute-Loire
(*Les Annales coloniales*, 16 juin 1925)

.....
Les planteurs de la région de Marrakech, notamment la Société agricole et industrielle, sans avoir fait connaître leurs moyennes de production, se déclarent pleinement satisfaits du rendement de leurs cultures.

COMPAGNIE AGRICOLE COMMERCIALE, INDUSTRIELLE MAROCAINE (C.A.C.I.M.)
S.A. au capital de 0,2 MF.
Siège social : Paris, 65, r. de la Victoire
Registre du commerce : Marseille, n° 21.283
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 474)

Conseil d'administration
composé de 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 20 actions.
FONDÈRE (Alphonse), 64, r. de la Victoire, Paris ; pdt ;
BARDON (Hippolyte), 36, r. La Fontaine, Paris ;
HERBÉ (Julien), 22, r. de Tocqueville, Paris ;
HOFFMANN (M.), 64, r. de la Victoire, Paris.

Commissaire aux comptes
SUPERVILLE (Maurice), 124 bis, av. de Villiers, Paris.

³ Maurice Superville (Bordeaux, 22 avril 1867-Saint-Médard-en-Jalles, 17 déc. 1942) : administrateur colonial, explorateur, puis homme d'affaires. Il fut impliqué dans une quarantaine de sociétés, dont plusieurs avec Fondère, depuis la Kotto en 1899 jusqu'à la Holding coloniale, qu'il présida. Voir encadré : www.entreprises-coloniales.fr/empire/Holding_coloniale.pdf